

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Frédéric Latenre
Directeur adjoint de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 29/06/2026

N/Réf. : IXL20351_761_PU **IXELLES. Rue Defacqz, 32**
Gest. : MB (= en zone de protection de l' Hôtel Janssens / Inventaire)
V/Réf. : PU2025/576-89/32 **PERMIS D'URBANISME:** régulariser les modifications en façade arrière,
NOVA : 09/PU/2015063 l'extension arrière au niveau du 1er étage, le réaménagement des
logements existants de droit et des travaux structurels

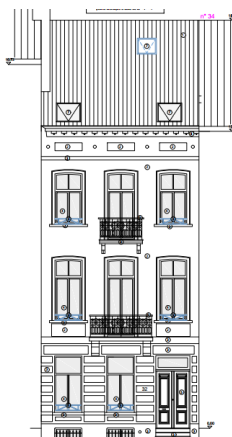
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur adjoint,

En réponse à votre courrier du 04/06/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 24/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



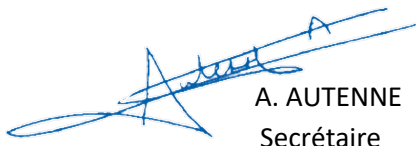
Façade avant 2026

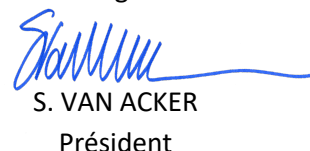


Façade à rue : situation de droit, de fait et projetée

La CRMS a déjà été interrogée sur ce bien à plusieurs reprises (2014 : [IXL20351 556 Defacqz32.pdf](#), 2016 : [IXL20351 590 Defacqz32.pdf](#), 2017 : [IXL20351 612 Defacqz 32.pdf](#)). Dans son dernier avis, la CRMS s'était prononcée défavorablement à la création d'une mezzanine ainsi qu'à l'abaissement de 60 cm du niveau de sol dans la pièce à rue du rez-de-chaussée, intervention qui avait déjà été réalisée à l'époque. Elle demandait par ailleurs le respect des caractéristiques volumétriques et décoratives des trois pièces en enfilade. La présente demande vise à rétablir le niveau de plancher d'origine et à supprimer la mezzanine. Ces interventions répondent aux remarques formulées par la CRMS, qui s'en réjouit. En ce qui concerne la façade à rue, le décapage de la pierre bleue du rez-de-chaussée constitue une intervention positive. En revanche, la CRMS estime que le dessin des nouveaux garde-corps, de teinte gris clair, s'intègre mal à cette façade néoclassique. Elle préconise leur remplacement par des éléments plus adaptés. Les autres interventions relèvent d'un examen urbanistique et n'appellent pas d'observations d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: milleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; leirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels